



Date de convocation : jeudi 1^{er} septembre 2022

Nombre de membres : 16

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Envoyé en préfecture le 09/09/2022

Reçu en préfecture le 09/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 072-200078426-20220906-20220906_1P3MS-DE

Date et lieu d'affichage : vendredi 9 septembre 2022

Pays du Mans - 15/17 rue Gougéard — Le Mans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau Syndical du mardi 6 septembre 2022

Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe

Le Bureau Syndical du Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe a été convoqué le jeudi 1^{er} septembre 2022 pour la séance du mardi 6 septembre 2022 qui s'est déroulée en présentiel.

Le Bureau Syndical du Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Stéphane LE FOLL.

Accueil au Pays du Mans, Salle du rez-de-chaussée, 15/17 rue Gougéard, 72000 LE MANS.

Etaient présents :

Pour CDG 72 : Mme Véronique RIVRON – 1 présente et 1 voix.

Pour GB : MM. Martial LATIMIER – 1 présent et 1 voix.

Pour LMM : M. Stéphane LE FOLL – 1 présent et 1 voix.

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN – 1 présente et 1 voix.

Pour OBB : M. Sébastien GOUHIER – 1 présent et 1 voix.

Pour SEM : MM. Yves-Marie HERVE, Nicolas ROUANET – 2 présents et 2 voix.

Pour VDS : M. Emmanuel FRANCO – 1 présent et 1 voix.

Pour 4CPS : Mme Valérie RADOU, M. Patrice GUYOMARD – 2 présents et 2 voix.

Délégués excusés :

Pour CDG 72 : M. Dominique LE MENER.

Pour GB : M. André PIGNE.

Pour LMM : Mmes Isabelle LEBALLEUR, Christine POUPINEAU, M. Joël LE BOLU.


Pour MCS : M. Maurice VAVASSEUR.

Pour OBB : Mme Nathalie DUPONT.

Pour VDS : M. Xavier MAZERAT.

Monsieur Martial LATIMIER est nommé secrétaire de séance.



Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le 
ID : 072-200078426-20220906-20220906_1P3MS-DE

BUREAU SYNDICAL

Extrait du registre des délibérations

Séance du 6 septembre 2022

N°20220906_1P3MS

RAPPORTEUR : Madame Véronique CANTIN

OBJET : Adhésion à la plate-forme de dématérialisation Sarthe Marchés Publics

Madame la Vice-Présidente aux finances informe qu'il est nécessaire d'adhérer à la plateforme Sarthe Marchés Publics, dans le cadre des futurs marchés portés par le syndicat mixte du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe.

► En conséquence, il est proposé au Bureau Syndical de :

- **VALIDER** l'adhésion à la plateforme Sarthe Marchés Publics,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

RESULTAT DU VOTE : à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme,



Le Président
Stéphane LE FOLL